

## Concours national d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle au titre de l'année universitaire 2026-2027

En vertu de l'arrêté n° 002 du 10 janvier 2026, l'École Nationale Supérieure de Cybersécurité (ENSCS) organise un concours d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle en « Informatique » et en « Mathématiques » au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Les inscriptions et le dépôt des dossiers de candidatures se font exclusivement en ligne sur la plateforme nationale du Ministère PROGRES via le lien dédié à cette opération :

[https://progres.mesrs.dz/doctorat\\_pôle\\_SidiAbdellah](https://progres.mesrs.dz/doctorat_pôle_SidiAbdellah)

### Conditions d'accès au concours

Le concours est ouvert aux titulaires d'un diplôme de master ou d'ingénieur d'État ou d'un diplôme de Magister.

Filière	Conditions d'accès au concours	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Épreuves du concours
Info.	La candidature doit correspondre à la filière « Informatique » avec toutes ses spécialités, avant ou après harmonisation.	Cybersécurité des Systèmes, des Réseaux et des Applications	37 (dont 08 pour les candidats externes)	<b>Épreuve 1 : Épreuve commune</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Algorithmiques avancées, structures de données et complexité</li><li>Coefficient : 01</li><li>Durée : 01h30</li></ul> <b>Épreuve 2 : Épreuve de spécialité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Sécurité des systèmes, des réseaux et des applications.</li><li>Coefficient : 03</li><li>Durée : 02h00</li></ul>
		Cryptographie et Applications	13 (dont 03 pour les candidats externes)	<b>Épreuve 1 : Épreuve commune</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Algorithmiques avancées, structures de données et complexité</li><li>Coefficient : 01</li><li>Durée : 01h30</li></ul> <b>Épreuve 2 : Épreuve de spécialité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Cryptographie appliquée et sécurité des communications</li><li>Coefficient : 03</li><li>Durée : 02h00</li></ul>
Math.	La candidature doit correspondre à la filière « Mathématiques » avec les spécialités suivantes, avant ou après harmonisation : <ul style="list-style-type: none"><li>Cryptographie et cybersécurité</li><li>Algèbre et cryptographie</li><li>Cryptologie, codage et sécurité</li><li>Arithmétique, codage et combinatoire</li></ul>	Cryptographie et Applications	10 (dont 02 pour les candidats externes)	<b>Épreuve 1 : Épreuve commune</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Algorithmiques, arithmétique et algèbre linéaire</li><li>Coefficient : 01</li><li>Durée : 01h30</li></ul> <b>Épreuve 2 : Épreuve de spécialité</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Cryptologie, codes correcteurs et courbes elliptiques</li><li>Coefficient : 03</li><li>Durée : 02h00</li></ul>



## Concours national d'accès à la formation de 3<sup>ème</sup> cycle au titre de l'année universitaire 2026-2027

### Dates importantes :

**Du 20 au 24 juin 2026**

Dépôt des dossiers de candidature au concours et confirmation des choix des candidats via la plateforme PROGRES.

**Du 25 au 29 juin 2026**

Vérification de la conformité des dossiers des candidatures par les services chargés de la post-graduation au niveau des établissements universitaires d'origine via la plateforme PROGRES.

**Du 30 juin au 01 juillet 2026**

Examen des dossiers de candidature par le comité de la formation doctorale de l'ENSCS via la plateforme PROGRES.

**Le 02 juillet 2026**

Affichage des listes des candidats retenus au concours via la plateforme PROGRES et confirmation de participation selon la date du concours.

**Du 03 au 04 juillet 2026**

Dépôt des recours des candidats non retenus au concours via la plateforme PROGRES.

**Du 05 au 06 juillet 2026**

Examen des recours des candidats non retenus au concours via la plateforme PROGRES.

**Le 07 juillet 2026**

Affichage des listes définitives des candidats retenus pour passer le concours via la plateforme PROGRES et confirmation de participation selon la date du concours.

**Le 11 juillet 2026**

Déroulement du concours d'accès à la formation du troisième cycle.

### Remarques :

- L'affichage des résultats finaux s'effectue après validation des instances scientifiques habilitées dans un délai de cinq (05) jours au maximum, après la date du concours.
- Les candidats admis doivent s'inscrire via la plateforme PROGRES dans un délai de quinze (15) jours à partir de la date de publications des résultats.